



Vol de voiture sur lieu de travail / Direct assurance

Par **ganach0n**, le **06/02/2013** à **18:10**

Bonjour à tous,

Je me suis fait volé ma voiture fin novembre 2012 sur mon lieu de travail, les individus ont réussi à pénétrer ds le local réservé au personnel, puis ds le vestiaire pour forcer mon casier, à l'intérieur duquel se trouvait ma veste avec mes clés de voitures, de maison, du magasin, ma carte grise...

Immédiatement, je dépose plainte à la gendarmerie en relatant les faits, le soir en rentrant chez moi je m'aperçois qu'il est uniquement stipulé "ont pris les clés ds ma veste" sans préciser où se trouvait ma veste. Le lendemain j'appelle le gendarme qui a recueilli ma plainte pour lui préciser ce détail et on convient de se voir le surlendemain pour apporter un complément de plainte et préciser que le casier a été forcé et que ma veste se trouvait à l'intérieur (le lendemain, le gendarme est venu constater mes dires). À noter également que l'entreprise ds laquelle je travaille (grande enseigne de distribution) a également porté plainte pour vol de clés du magasin (qui se trouvaient avec mes clés de voiture et pour le casier forcé.)

1 mois s'est écoulé, un matin je reçois la visite d'un inspecteur en assurance sur mon lieu de travail qui essaie de me faire dire qu'en fait ma veste n'était pas ds le casier... Bref, bien sûr j'ai tenu le même discours et il m'a alors expliqué que l'assurance avait des doutes sur ma déclaration (pcq faite en 2 fois) ce que je peux comprendre. Il a ensuite demandé à voir le responsable de la sécurité du magasin qui est allé déposer plainte avec la procuration du directeur du magasin et il lui a laissé entendre qu'il (l'inspecteur) trouvait bizarre le fait que le verrou du casier n'était pas tordu, en fait il a sauté mais on voit qd même qu'il a pas sauté tout

seul! et pour cet inspecteur, il semblerait simplement qu'il soit "démonté".

et depuis ce moment, lorsque j'appelle mon assurance pour avoir du nouveau, on me répond "le gestionnaire du dossier prendra contact avec vous prochainement" sans me donner aucun délai ni aucune information... Quel recours puis-je avoir pour accélérer mon indemnisation? J'ai un crédit en cours, impossible de m'acheter un autre véhicule pour le moment.

Cette semaine, nouveau rebondissement... Un nouvel enquêteur a été mandaté qui a pour ordre de venir saisir le casier avec un huissier afin de le faire expertiser... Ma question est la suivante : Dois-je faire intervenir un expert à mes frais pour ne pas être lésé? Vous allez me trouver parano mais j'ai peur qu'il fasse disparaître ce casier pour qu'il n'y ait plus de preuve d'effraction.. Bref, j'ai besoin d'aide... Toute aide ou témoignage sont les bienvenus (merci de m'avoir lu entièrement)